

Le premier CSA sous la présidence de la cheffe d'établissement nommée depuis septembre s'est tenu ce 05 décembre.

I - Surveillant acteur :

En préambule la direction veut nous faire un bilan de ce qui avait été mis en place par son prédécesseur. Force a été de constater que les choses avaient été mal construites et que du coup il y avait nécessité à tout reprendre depuis le début. La direction nous annonce que la mise en place du surveillant acteur au sein de notre établissement devenait un de ses principaux objectifs.

L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a bien pris note de cela et se félicite qu'enfin ce sujet soit réellement porté par les instances locales. Pour rappel l'ancien monarque absolu avait tronqué ce dispositif d'évolution du travail du surveillant, pour en faire un condensé des plus nauséabonds, l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** avait claqué la porte suite à cette mascarade.

Malgré tout, nous restons prudents et nous attendons des actes, notamment sur l'amélioration des conditions de travail des personnels. Rythme de travail, travail en binôme, diminution des mouvements en détention pour recentrer le temps des personnels sur l'analyse et l'observation des personnes détenues... Les sujets sont nombreux pour notre organisation.

II - Comité suivi diversité déontologie :

L'administration centrale avait demandé la mise en place de ce type de comité au sein de notre administration et donc par déclinaison, au sein de notre établissement. La direction nous annonce donc la mise en place de ce dispositif qui sera constitué de façon pluridisciplinaire, quitte à faire appel à des intervenants extérieurs. Pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** il est hors de question que cela se transforme en préambule à toutes procédures disciplinaires, nous craignons également que s'installe un climat de délations.

Dont acte, à suivre

III – Bilan ELSP – ELAC :

L'administration par le biais de l'officier en charge du pôle infra-sécurité, nous expose la situation actuelle et nous fait état des perspectives à courte échéances. Ce pôle va, en janvier, se retrouver à 20 agents pour 21 postes puis courant juin 2024 monter jusqu'à 24 agents. Il serait bon que les missions de sécurité intérieure de l'établissement puisse retrouver leur place. Il ne s'agirait pas d'affecter des personnels supplémentaires à Valence uniquement pour assurer les missions que le PREJ ne peut assurer.

Quoi qu'il en soit pour l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** il est hors de question de taper dans la composante "ELAC" pour satisfaire toutes les demandes. Tous les process de sécurité de notre établissement (vieux quartier et SAS) se réalisent grâce à eux. De plus, prenant en compte la montée en puissance de ce pôle l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a demandé à la direction de faire en sorte que ce pôle puisse également être ré-abondé d'un premier surveillant, non pris sur la bête mais créé en plus dans l'organigramme.

Questions diverses :

- L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** revient une nouvelle fois à la charge sur les ACT 2023 qui pour certaines n'ont toujours pas été mises en œuvre ou installées. Les collègues en détention n'ont pour l'heure toujours pas de cuisine, de rideaux occultant ni le téléviseur promis.

La direction indique qu'elle va regarder de près cette problématique et tacher de remettre en ordre la réalisation des projets.

- L' **UFAP UNSa Justice du CP de Valence** souhaite un changement d'horaire et de pause pour la SAS afin d'être en corrélation avec les besoins de la structure et des personnels. La Direction n'y voit pas d'objection et validera le projet au plus vite.

- Concernant le manque d'effectif des surveillants, gradés et officiers, un point est effectué avec le responsable du service des agents.

Si la situation est inquiétante pour les surveillants, elle est en souffrance profonde pour les gradés et officiers, suite à une gestion au doigt mouillé de notre ancien chef d'établissement. A ce jour, des postes ne sont pas couverts, ce qui n'est pas sans créer certaines difficultés.

Les gradés sont amputés de près de 40 % de leur effectif pour notamment remplacer des officiers manquants. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** souhaite que notre direction se mobilise sur le sujet des deux gradés éloignés du service depuis de longues années. Ces personnels sont partis et chacun sait qu'on ne les reverra plus. Voilà un sujet non traité depuis des lustres qui a finit par gangrener le moral des troupes, sans parler d'une fatigue qui peut se comprendre avec des heures supplémentaires qui n'en finissent plus.

La solution d'urgence proposée "des faisant fonctions de premiers surveillants". L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** ne peut balayer d'un revers de main une telle mesure vu la situation et les conditions d'exercice des derniers agents restants, il va de soi que nous exigeons une grande clarté sur le recrutement, les missions, les conditions de formations, la durée de ces missions, et une juste reconnaissance du travail réalisé.

Attention l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** rappelle qu'il n'existe aucune base réglementaire (actuelle et à venir) sur le sujet et qu'à l'orée de la modification de notre statut particulier par une réforme historique au départ et désormais vendue comme "d'ampleur" il serait judicieux d'en attendre les contours précis avant de se lancer à corps perdu...

Voilà un CSA qui se termine avec un espoir, l'espoir que si un jour enfin, un management digne de ce nom pouvait être opéré sur les personnels Valentinois qui travaillent déjà dans des conditions plus que difficiles, ce serait certainement le premier pas vers une fidélisation des agents dans notre administration et sur notre établissement. Car pour le moment, tout le monde veut se barrer du CP Valence, allant même pour certains jusqu'à démissionner de l'administration...

A vous de jouer donc Madame la Directrice !!

A Valence le 13/12/2023

Pour l' **UFAP UNSa Justice du CP de Valence** les membres élus du CSA
Jea-daniel AUGÉ, Sylvain ROYERE, Jérôme GOUSSARD, Caroline DECROUEZ, Fabrice SALAMONE